

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Président de la Confédération, G. Motta¹*

L Confidentiel

Rome, 10 avril 1937

Le diplôme de doctorat honoris causa que l'Université de Lausanne avait décerné à M. Mussolini, a été remis avant-hier après-midi au Chef du Gouvernement. Ce n'est que le matin du même jour que j'ai su d'une manière positive que M. Mussolini avait en définitive, et malgré son refus antérieur², décidé d'accepter le diplôme de l'Université vaudoise.

Ainsi que votre Département le fait remarquer à juste titre, cette décision, en l'état actuel des choses, était bien préférable à un refus, qui n'aurait fait que ranimer les discussions chez nous.

La nouvelle de la remise a été publiée dans la presse dans un communiqué sobre et bref, qui signale que M. Mussolini, en remerciant de l'adresse de l'Université, a exprimé sa sympathie pour l'école vaudoise, pour la Ville de Lausanne et pour la Suisse. Le Sous-Secrétaire d'Etat, M. Bastianini, qui m'avait communiqué le 25 mars la décision de M. Mussolini de refuser le diplôme, ne m'avait rien fait savoir depuis lors. Avisé avant-hier matin par le Service du Protocole de la présence de la Mission universitaire et de l'invitation que m'adressait le Ministre de l'Education Nationale pour un déjeuner hier, j'ai aussitôt demandé des éclaircissements au Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. Il me fut répondu que sur l'insistance de l'Université, qui avait tenu à envoyer cette délégation, le Chef du Gouvernement avait accepté l'honneur qui lui était décerné. Cependant, tout le monde s'est rendu compte ici que le geste de l'Université était fait entièrement en dehors des Autorités fédérales et sans que celles-ci en aient même eu préalablement connaissance; par conséquent, on a évité de m'inviter (comme cela aurait été d'usage en d'autres circonstances) à accompagner la Mission universitaire chez M. Mussolini. Les termes mêmes du communiqué précisent qu'il s'agit d'une affaire purement universitaire.

M. le Ministre Bonna vous aura dit que j'ai eu d'abord quelque hésitation – toujours pour éviter des interprétations erronées – d'accepter l'invitation du Ministre de l'Education Nationale. Mais il aurait été, en fin de compte, parfaitement discourtois de m'y soustraire, le rôle de la Légation n'étant au surplus, certainement pas celui d'éviter des contacts avec des compatriotes distingués de passage. La Mission universitaire composée de M. Golay, recteur de l'Univer-

1. *En tête du document, Motta a noté de sa main:* Très intéressant.

2. *Par lettres des 25 (cf. N° 51) et 27 mars, et du 6 avril, le Ministre Ruegger avait informé le Département politique du refus de Mussolini d'accepter le doctorat honoris causa. Dans sa lettre du 27 mars, Ruegger écrivait:* M. Bastianini m'avait dit déjà avant-hier – et il me l'a répété hier après-midi – que le Chef du Gouvernement s'est montré extrêmement déçu et même blessé des informations qui lui avaient été signalées comme ayant paru dans notre presse suisse.

13 AVRIL 1937

129

sité, et du Prof. Olivier, s'est rendue à la Légation pour nous rapporter les paroles aimables qu'avait eues le Chef du Gouvernement à l'égard de la Suisse. Ces Messieurs étaient parfaitement bien placés pour savoir que l'Autorité fédérale était en dehors de leur geste, mais d'une façon très correcte ils ont tenu à me renseigner sur leurs entrevues et le programme de leur séjour. En réponse à quelques paroles que M. le Recteur Golay a prononcées au déjeuner d'hier, lesquelles évoquaient surtout les liens entre le Chef du Gouvernement et l'Université de Lausanne, M. Bottai, Ministre de l'Education Nationale, a parlé d'une manière que j'ai vivement appréciée et que je suis heureux de pouvoir vous rapporter. M. Bottai a déclaré vouloir saisir cette occasion pour parler au nom de l'Université et de tous ceux en Italie qui pouvaient véritablement s'honorer du nom d'intellectuels. Pour tous ceux-ci, disait-il, l'intégrité territoriale de la Suisse et la connaissance de sa mission internationale ne sont pas seulement un principe politique; le respect de cette intégrité territoriale et des traditions de la République amie faisaient et devaient faire partie du credo moral des intellectuels d'Italie et surtout de ceux de l'Italie nouvelle. En des termes brillants et qui ne cachaient pas son émotion, M. Bottai a, pour finir, évoqué l'amitié de la Suisse, prouvée à l'époque du Risorgimento d'abord, ensuite dans l'œuvre caritative de notre pays durant la grande guerre, puis durant toute la période, douloureuse et décevante pour l'Italie, des sanctions et enfin par le geste, que les intellectuels d'Italie avaient apprécié plus qu'aucun autre, de la reconnaissance de l'Empire italien en Ethiopie. Ces paroles sont telles qu'elles mériteraient d'être connues d'un public plus large, aussi en Suisse. Si, vu les conditions spéciales du cas, la Légation n'était pas tenue en l'espèce à une certaine réserve, je vous aurais même proposé, Monsieur le Président, de trouver, de concert avec M. le Recteur Golay, le moyen de les faire connaître chez nous et, ce qui est plus important encore, en Italie.